

## Compte rendu de la réunion du Conseil de l'UFR Sciences et Techniques du 4 mai 2018

### **Etaient présents :**

M. BLAIS, directeur de l'UFR.

Mmes LABRUERE-CHAZAL Catherine - MOSER-JAUSLIN Lucy - SAVONNET Marinette.

MM BAYARDON Jérôme - BERTIN Charles (à partir de 10h) - CAVRET Philippe - CHIBILE Romuald - CLUZEL Benoît - DELANNES Arthur - FAUCHER Olivier - FINOT Christophe - HERRMANN Samuel - IMHOFF Luc - JACQUIR HOUSSEN Sabir (à partir de 11h) - LECLERCQ Éric (à partir de 10h30) - LEURENT Sébastien (de 10h05 à 11h25) - NAGEL Johannes - ROSSE Matthieu - SUGNY Dominique (à partir de 9h55).

### **Etaient représentés :**

Mme BOITELLE Sarah, procuration à M. CHIBILE Romuald,  
Mme CATTEY Hélène, procuration à M. BAYARDON Jérôme,  
M. GOUTON Pierre, procuration à M. ROSSE Matthieu (jusqu'à 11h30),  
M. JACQUIR HOUSSEN Sabir, procuration à M. ROSSE Matthieu (jusqu'à 11h),  
Mme JOAO Olivia, procuration à M. DELANNES Arthur,  
M. LECLERCQ Éric, procuration à Mme SAVONNET Marinette (jusqu'à 10h30),  
M. LEURENT Sébastien, procuration à Mme MOSER-JAUSLIN Lucy,  
Mme PIRIO Nadine, procuration à M. IMHOFF Luc,  
Mme POCHARD Isabelle, procuration à M. IMHOFF Luc,

### **Etaient absents et excusés :**

Les personnes représentées

M. DE MONTEIRO Jérôme  
M. GOMES Carlos  
Mme HERBST Michaële  
Mme KOULALI Katia  
M. MEUNIER Raphaël

Mme OMBRET Florence  
M. RAVY Etienne  
Mme SCHNEIDER Célia  
M. VOISIN Yvon  
M. ZANINI Patrick

### **Etaient invités:**

M. COLAS DES FRANCS Gérard (Directeur du département de Physique), présent  
M. DENAT Franck (Directeur ICMUB), absent  
M. DEREUX Alain (Directeur ICB), représenté par M. GUERIN Stéphane  
M. DIPANDA Albert (Directeur ESIREM), absent  
M. GINHAC Dominique (Directeur LE2I), absent  
M. GORDAT Gérald, suppléant de Mme OMBRET Florence, absent  
M. GRISON Thierry (Directeur du département IEM), présent  
M. JOURANI Abderrahim (Directeur IMB), excusé  
M. SIRUGUE Daniel, suppléant de M. RAVY, absent

### **Services centraux de l'UFR :**

Mme DUBOIS (Responsable de l'antenne financière), présente  
M. LAGRIMI (Responsable administratif de l'UFR), présent  
M. VIDAL (Secrétariat de direction de l'UFR), présent.

## Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu du conseil d'UFR du 9 mars 2018
2. Informations du Directeur
3. Modifications de fiches filières pour la rentrée 2018
4. Modification calendrier année universitaire 2018/2019
5. Projet de parcours Master Informatique avec l'ESIREM
6. Parcoursup / année de remédiation
7. Budget rectificatif
8. Questions administratives et financières
9. Questions diverses

M. BLAIS ouvre la séance à 9h40. Il indique les absences des membres excusés et liste les procurations reçues.

## 1 – Approbation du procès-verbal du Conseil d'UFR du 9 mars 2018

Après avoir demandé s'il y avait des remarques ou observations sur ce sujet, Monsieur Blais soumet au vote du conseil le procès-verbal du conseil d'UFR du 9 mars 2018 :

**Pour : 23**

**contre : 0**

**abstention/nul : 0**

Le procès-verbal du conseil d'UFR du 9 mars 2018 est adopté à l'unanimité.

## 2 – Informations du directeur

### 2.1 Palmes académiques

Monsieur Blais annonce au conseil que la dernière promotion des palmes académiques a vu 3 collègues de l'UFR promus. Il s'agit de Mme Eymin, Mme Belin et M. Boillaud.

### 2.2 Dialogue objectifs moyens (DOM)

Monsieur Blais informe le conseil que la réunion du DOM de l'UFR a eu lieu le 26 avril dernier. Cela a été l'occasion d'exposer la stratégie de l'UFR et les besoins correspondants.

La charge horaire a été également évoquée sachant que la partie financée par l'UFR initialement fixée à 8000h a été réévaluée, à la demande du directeur, à 5600h en fonction du réalisé en cours d'année.

A propos de la charge horaire de l'UFR, Monsieur Blais indique au conseil qu'à la rentrée prochaine le MIGS 2 ouvrira vraisemblablement, que les masters de physique évolueront (voir modifications fiches filières) et qu'en L1, il y aura plus d'étudiants cette année car la capacité d'accueil a été revue à la hausse. Il ne devrait pas y avoir de restriction supplémentaire par rapport à la charge horaire 2017/2018.

Le retour des DOM se fera certainement en juillet.

Pour les postes enseignants chercheurs, enseignants et BIATSS, l'université poursuit l'effort de gel. Il peut y avoir dégel d'un poste mais il faut qu'il soit compensé par un autre gel. Pour l'UFR, nous avons demandé un dégel d'un poste Biatss et le renouvellement ou le pourvoi des autres postes. Les mises au concours ont également été transmises.

En terme d'investissement, Monsieur Blais indique ne pas avoir eu de retour pour le moment. Les dernières informations relatives au Plan étudiant laissent entendre une orientation des choix vers le pédagogique et pas ou peu vers l'immobilier. Quant à la campagne d'équipements pédagogiques, elle serait plutôt orientée numérique. Il est précisé que les découpages des projets remontés par l'UFR paraissent parfois incohérents (ex : TP de physique).

### 2.3 Travaux

Monsieur Blais annonce au conseil qu'il a été sollicité par le VP patrimoine à propos de travaux qui permettront de libérer de la superficie pour l'ESIREM. Seront donc concernées la partie ESIREM du bâtiment Mirande, l'aile H, la salle R28.

Le secrétariat du département IEM intégrerait la salle R28, ce qui présente l'intérêt de les rapprocher de la partie centrale de l'UFR. C'est un projet encore à l'étude mais cela pourrait intervenir assez rapidement.

Un autre projet à l'étude consiste au transfert du service de scolarité dans la salle E02-03 (ancienne bibliothèque de l'IEM). L'actuelle scolarité serait équipée en salle du conseil. Et l'actuelle salle du conseil deviendrait une salle d'enseignement. Cela nécessitera de mettre en place un ascenseur pour que tous les étudiants puissent accéder à la scolarité.

Monsieur Rossé demande ce qui est prévu pour l'aile H.

Monsieur Blais indique que dans l'aile H, il ne s'agit pas de travaux mais plutôt de redéploiement de personnel.

Monsieur Imhoff s'interroge sur le réel bénéfice de l'UFR de perdre une grande salle (R28) pour en faire une autre dans l'actuelle salle du conseil.

Monsieur Grison précise qu'actuellement l'IEM est très dispersée. Cela permettra notamment de recentrer le département. Néanmoins, il ajoute qu'il ne souhaite pas qu'un bureau d'enseignant soit installé en R28.

Monsieur Imhoff souhaite pour sa part que la priorisation des travaux soit plutôt motivée par les questions d'hygiène et sécurité des étudiants et personnels. Il indique que plusieurs rapports du CHSCT ont mis en évidence une mise en danger des étudiants, personnels et enseignants dans les salles de TP de chimie.

Monsieur Blais conclut en précisant que cela a été indiqué et que pour le moment, nous sommes toujours en phase de projet.

#### 2.4 Evolution du Le2i

Monsieur Blais informe le conseil que le laboratoire Electronique Informatique et Image (Le2i) ne devrait plus exister sous cette forme après le 31/12/2018.

A partir de l'ancienne structure, 3 laboratoires seront créés. Il s'agit du laboratoire d'informatique, adossé à l'UFR et porté par Olivier Togni, du laboratoire « vision » adossé à l'Esirem et porté par Franck Marzani et du laboratoire Idsac porté par Christophe Nicolle et pour lequel l'adossement n'est pas encore connu.

Les enseignants chercheurs ont totale liberté pour le choix de leur laboratoire de rattachement sous réserve de l'accord du laboratoire d'accueil.

Cela est plus délicat pour les personnels Biatss. Des discussions sont en cours. Monsieur Blais indique qu'il organisera une réunion avec l'ensemble des concernés sur le sujet et qu'un des problèmes à résoudre est le départ non remplacé de l'actuelle responsable administrative du laboratoire Le2i qui est CNRS.

Monsieur Rossé demande s'il y aura un responsable administratif pour chaque laboratoire.

Monsieur Blais indique que cela est peu probable.

Monsieur Guérin s'interroge sur la possibilité pour l'Esirem de porter un laboratoire.

Monsieur Blais répond que cela est une nouveauté mais qu'il faut prendre en compte la liberté de recherche.

Monsieur Rossé demande si, lorsqu'un laboratoire est adossé à une composante, les personnels de ce laboratoire sont obligatoirement adossés à cette même composante.

Monsieur Lagrimi répond que l'ensemble des postes biatss du laboratoire Le2i sont « UFR ST » et sont affectés en laboratoire.

Monsieur Guérin souhaite savoir si le master Vibot porté par l'UFR, le restera.

Monsieur Blais répond par l'affirmative.

Madame Moser-Jauslin souhaite connaître la taille des différents laboratoires.

Monsieur Blais précise que le laboratoire d'informatique comptera environ 30 personnes, celui de Vision environ 50 personnes.

Mme Savonnet s'interroge sur le fait que les deux postes administratifs actuels puissent être transférés à l'Esirem, ce qui serait une perte pour l'UFR.

#### 2.5 I-site

Monsieur Blais informe le conseil que Monsieur Dereux a été suspendu provisoirement de ses fonctions de vice-président I-site par le président de la Comue UBFC. Mais il reste tout de même coordinateur du projet I-site.

### **3 – Modifications de fiches filières pour la rentrée 2018**

Monsieur Blais présente les tableaux de modifications des fiches filières. Il indique que certaines sont importantes et d'autres moins significatives. Il donne la parole à Monsieur Imhoff pour celles concernant les formations de licence.

Monsieur Imhoff ajoute qu'il n'y a pas de modifications majeures pour la L1, L2 et les L3. Il précise que pour la L2, il y a un changement relatif à la filière concours. Monsieur Blais informe le conseil qu'au vu des délais de transmission, la modification de la fiche filière de la L2 est soumise ce jour au conseil uniquement sous réserve de validation par le bureau.

Pour le niveau master, Monsieur Blais laisse la parole à Monsieur Finot, qui présente les différentes modifications.



Ce master serait intégré à la mention informatique portée par l'UFR Sciences et techniques.  
Monsieur Blais ajoute que ce projet a été déposé à la commission de la pédagogie.  
Mme Moser-Jauslin précise que la commission de la pédagogie ne donne pas d'avis, ce n'est pas son rôle.

Monsieur Blais passe la parole à Monsieur Dipanda qui présente le projet de Master « sécurité des systèmes numériques ». Il s'agit d'un master informatique, autofinancé et délocalisé au Cameroun pour le M1 et M2 en français. Le M2 anglais se déroulerait à Dijon.

50% des cours au Cameroun seront dispensés par des enseignants de l'uB.  
Le M1 français à Yaoundé (Cameroun) ouvrirait à la rentrée de septembre 2018.  
En septembre 2019, il y aura le M1 et M2 en français à Yaoundé.  
En 2020, le M2 anglais à Dijon ouvrirait.

Monsieur Blais passe la parole à Monsieur Grison afin qu'il puisse transmettre l'avis du département IEM.  
Monsieur Grison indique que plusieurs réunions avec le département ont été organisées à ce sujet. Les questions posées ont reçues des réponses satisfaisantes. Le programme semble cohérent, la complémentarité avec les masters de l'UFR est confirmée et il y aura des collègues investis à l'uB.

Le département adresse donc un avis favorable sous conditions que

- la charge financière soit assurée par l'Esirem,
- un seuil de recrutement en dessous duquel la formation n'ouvre pas soit établi (3 en M1 et 25 en M2),
- le recrutement des enseignants (hors uB) soit soumis à l'agrément du BCP,
- un bilan annuel de fonctionnement soit opéré.

Monsieur Blais demande combien d'heures effectives seront assurées par des enseignants de l'uB à Yaoundé.

Monsieur Dipanda indique qu'un enseignant se chargera de 150 h dans le master.

Monsieur Colas des Francs souhaite connaître le type de public visé pour le M2 à Dijon.

Monsieur Dipanda explique que cela concernera une dizaine d'étudiants des partenaires étrangers de l'Esirem.

Monsieur Faucher s'interroge sur le montant des frais d'inscription des étudiants à Yaoundé.

Monsieur Dipanda précise que ces frais s'élèveront à environ 3 400€ par an.

Madame Savonnet questionne quant à l'intérêt pour l'UFR d'un master au Yaoundé.

Monsieur Imhoff indique que le M2 à Dijon semble être un M2 «suspendu » ce qui n'est pas permis.

Madame Moser-Jauslin précise que ce projet ne concerne pas une mention mais un parcours dans une mention existante.

Monsieur Imhoff souhaiterait séparer les deux projets car le budget actuel de l'Esirem présenté ce jour ne concerne que le M1 et M2 à Yaoundé.

Madame Savonnet souhaite savoir si les heures faites par les partenaires étrangers seront saisies dans service ou non.

Monsieur Grison indique qu'elles pourront l'être mais pas mises en paiement.

Mme Moser s'interroge sur le fait d'attendre 2020 pour ouvrir le M2 à Dijon.

Monsieur Dipanda indique que le calendrier a été établi ainsi pour pouvoir avoir un peu de recul.

Monsieur Blais propose de passer au vote de ce projet, avec les conditions suivantes :

- la charge administrative, pédagogique et financière soit assurée par l'Esirem,
- un seuil de recrutement en dessous duquel la formation n'ouvre pas soit établi (3 en M1 et 25 en M2),
- le recrutement des enseignants (hors uB) soit soumis à l'agrément du BCP section 27,
- un bilan annuel de fonctionnement soit opéré.

Madame Moser-Jauslin et Monsieur Faucher souhaitent savoir s'il serait possible d'ouvrir le M1 Yaoundé en 2019 et les M2 Dijon et Yaoundé en 2020.

Monsieur Dipanda indique que cela lui laisserait moins de marge en cas de problème.

Monsieur Herrmann demande à pouvoir voter sur les deux projets séparément.

Monsieur Blais propose donc au conseil de faire apparaître deux avis.

Le premier pour le projet à Yaoundé selon les conditions exposées et le second pour le projet à Dijon en 2020 sous réserve de la validation de la fiche filière correspondante.

Projet M1/M2 à Yaoundé :	Refus de prendre part au vote : 1 / abstentions : 14 / contre : 1 / pour : 8
Projet M2 à Dijon :	Refus de prendre part au vote : 1 / abstentions : 2 / contre : 0 / pour : 21

Le projet de master « sécurité des systèmes numériques » est approuvé avec les réserves exposées ci-dessus.

## **6 - Parcoursup / année de remédiation**

Monsieur Blais informe le conseil que les lycéens s'étant porté candidat sur la plateforme Parcoursup recevront leurs réponses le 22 mai prochain. Le 15 mai, la commission d'examen des vœux composée de Christophe Finot, Luc Imhoff, Sabir Jacquir, Isabelle Pochard et de François Blais, procédera au classement des candidatures.

Monsieur Blais présente ensuite la maquette de formation de l'année de remédiation avec un 1<sup>er</sup> semestre consacré à la remise à niveau et un second semestre comprenant des modules de la L1.

Mme Moser-Jauslin demande si les cours de mathématiques, de physique – chimie, d'informatique et d'électronique seront dispensés par des collègues de l'uB.

Monsieur Blais indique que pour les mathématiques, il pourra y avoir sollicitation de professeurs du secondaire et notamment à l'ESPE.

Monsieur Blais précise que les enseignements se feront par groupes de 20 étudiants.

Monsieur Cluzel s'interroge à savoir si les heures de français prévues seront suffisantes.

Monsieur Blais explique que si l'étudiant remplit son contrat, il obtiendra 18 crédits européens et aura donc moins d'enseignement à suivre l'année suivante. S'il ne valide pas, il continuera son cursus en L1.

Suite à une question de Monsieur Faucher, Monsieur Blais indique que les étudiants inscrits en L1 remédiée se verront délivrer une attestation en fin d'année.

Monsieur Sugny demande les effectifs prévus pour cette année de remédiation à la rentrée 2018.

Monsieur Blais précise qu'il est attendu 60 étudiants en L1 remédiée soit 3 groupes de 20.

Monsieur Blais soumet au conseil cette proposition relative à la maquette de l'année de remédiation.

**Pour : 22**

**contre : 0**

**abstention/nul : 0**

La maquette de l'année de remédiation est approuvée à l'unanimité.

Monsieur Blais soumet au conseil le texte explicitant la réponse oui-si et présenté sur la plateforme Parcoursup :

**Pour : 22**

**contre : 0**

**abstention/nul : 0**

Le texte explicitant la réponse « oui si » est approuvé à l'unanimité.

## **7 - Budget rectificatif**

Monsieur Blais informe le conseil que l'université a décidé que dorénavant il n'y aura plus qu'un seul budget rectificatif par exercice budgétaire. Cela impactera notre calendrier et notre fonctionnement.

Le budget rectificatif présenté aujourd'hui est à remonter au pôle finance pour aujourd'hui pour un vote au conseil d'administration de juillet 2018.

Monsieur Blais laisse la parole à Monsieur Lagrimi pour présenter ce budget rectificatif (BR).

Monsieur Lagrimi indique que le pôle finance a assuré les composantes que le système de virement interne prendrait le relais suite à la suppression du BR2.

Ce budget rectificatif présente, pour les recettes, des ajustements (TOEIC et Fête de la science), les versements attendus pour les masters i-site (PPN et Mathematical Physics) et les contrats et subventions des laboratoires IMB et Le2i.

Pour les dépenses, il s'agit des changements de masses, des ouvertures des autorisations d'engagement (AE) et des crédits de paiement (CP) en regard des recettes mentionnées ci-dessus, des ouvertures des autorisations d'engagement (AE) et des crédits de paiement (CP) pour la formation continue, des prélèvements sur réserve (300 heures du master PPN et reliquats formation continue).

Les laboratoires IMB et Le2i procèdent également à des prélèvements sur réserves (Le2i), changement de masse, et à de la reprogrammation de crédits.

Monsieur Blais soumet au conseil ce budget rectificatif :

**Pour : 20**

**contre : 1**

**abstention/nul : 0**

Le budget rectificatif est approuvé par le conseil d'UFR.

## **8 - Questions administratives et financières**

Monsieur Blais présente l'accord-cadre de coopération universitaire avec l'université d'Ehime (Japon).  
A l'UFR, cette coopération est gérée par Mme Cullot.

Monsieur Blais ne relevant aucune interrogation ou observation sur cette convention, la soumet au vote du conseil :

**Pour : 21**

**contre : 0**

**abstention/nul : 0**

L'accord-cadre de coopération universitaire avec l'université d'Ehime (Japon) est approuvé à l'unanimité.

## **9 – Questions diverses**

Aucune question diverse n'étant posée, monsieur Blais lève la séance à 13h30 et annonce que le prochain conseil et/ou une assemblée générale se tiendront fin juin 2018.

# **ANNEXE**

